



RENCONTRES RÉGIONALES DU CARBONE



NORD-OUEST

BILANS DE GAZ À EFFET DE SERRE : PLUS FORT AVEC UN PLAN D'ACTION !

Le 12 novembre 2014 à Rennes – 14h00 à 18h00

PROGRAMME

Agrocampus Ouest, Amphi Moule
65, rue de Saint Briec – 35000 RENNES



<http://www.rencontres-regionales-carbone.fr>



« Bilans de Gaz à effet de serre : plus fort avec un plan d'actions ! »
Le 12 novembre 2014 à Agrocampus-Ouest, 65, rue de Saint Briec, 35 000 Rennes

Introduction

La prise en compte de « l'enjeu carbone » dans les stratégies et les politiques, qu'elle soit volontaire ou réglementaire, concerne toutes les organisations. Connaître ses émissions de gaz à effet de serre est une chose, valoriser ses résultats, mettre en place et évaluer des actions de réduction en sont une autre, avec des enjeux majeurs.

Dans ce cadre, l'APCC, l'ADEME et la DGEC organisent une rencontre inter-régionale afin d'évaluer perspectives et enjeux low-carbon et échanger avec les entreprises du territoire.

Objectif : répondre aux problématiques suivantes :

- Comment valoriser les résultats d'un bilan pour créer de la valeur ?
- Comment mettre à jour son bilan ? Comment pérenniser cette démarche ?
- Comment mettre en place des actions de réduction et piloter son plan d'actions ?
- Quel retour économique de la mise en œuvre de la démarche complète ?
- Comment s'appuyer sur son bilan pour initier une démarche environnementale complète ?

Cette journée vous propose de rassembler tous les acteurs concernés du nord-ouest pour partager les expériences, connaître l'actualité, faire le point sur des nouveaux projets et échanger.

Pour qui :

Cette journée s'adresse à tous les responsables en charge des questions Carbone, notamment des ENTREPRISES et ETABLISSEMENTS PUBLICS.

Lieu et renseignements pratiques

- Date : 12 novembre 2014
- Lieu : Agrocampus-Ouest, 65 rue de Saint Briec – 35000 RENNES
- Tarif : gratuit
- Inscription obligatoire

S'inscrire avant et télécharger les documents après l'évènement :
<http://www.rencontres-regionales-carbone.fr>

Le 12 novembre 2014 à Rennes – 14h00 – 18h00

PROGRAMME*

☪ **Accueil café** ☪

à partir de 13h30

14h00-14h15 : Introduction, Jacques Aflalo, APCC

14h15-14h30 : Point sur la réglementation, Gilles Croquette, DGEC

14h30-14h45 : Retour sur les Bilan GES réglementaires, Julien Bertron, DREAL PDL

14h45- 15h15 : Passer du bilan à une démarche de progrès, Fanny Pénet, APCC

15h15 - 15h45 : Témoignages : construction et pilotage du plan d'actions

→ Guy Le Gonidec, Université de Rennes 1

→ Aurélie Frémon, Com'Tools

15h45 - 16h00 : **Pause**

16h00 - 16h45 : Témoignages : construction et pilotage du plan d'actions

→ Marie-Laure Louboutin, Triskalia

→Echanges

16h45 – 17h15 : Valorisation des tonnes de CO2 évitées, Olivier Messenger, 450

17h15 – 17h30 : Echanges sur la journée, questions/réponses

17h30 – 18h00 : Conclusion et synthèse de la journée, Jacques Aflalo, APCC





Réaliser un Bilan GES est un exercice complexe, qui mobilise du temps, de la ressource et de l'énergie dans l'organisation concernée. Toutefois, si ce diagnostic peut servir de point de départ à une réflexion globale et vertueuse pour l'entreprise ou la collectivité qui le réalise, alors l'exercice est réussi.

Fort de ce constat, l'ADEME et l'APCC s'associent en 2014 pour accompagner les acteurs locaux dans les questions posées, les difficultés rencontrées, et valoriser les retours d'expériences locaux toujours très riches d'enseignement.

Après deux années rythmées par la réglementation, l'ADEME et l'APCC souhaitent se tourner vers l'avenir et aider les entreprises et les collectivités à appréhender positivement cet exercice. Tous les indicateurs encouragent les organisations vers toujours plus de reporting, diagnostics, rapports, évaluations. Les Bilans GES peuvent devenir de véritables outils d'aide à la décision et de mobilisation au sein de l'activité. Pour cela, il est nécessaire de lui donner l'envergure nécessaire pour ne pas passer à côté de l'essentiel et en faire un véritable point de départ d'une démarche environnementale.

2014 est une année de transition en attendant la nouvelle réglementation qui se veut plus ambitieuse. Les entreprises et les collectivités peuvent dès à présent tirer parties de l'expérience acquise sur la première période et impulser une véritable démarche de progrès

Comment valoriser les résultats d'un bilan pour créer de la valeur ? Comment mettre à jour son bilan ? Comment mettre en place des actions de réduction et piloter son plan d'actions ? Comment s'appuyer sur son bilan pour initier une démarche environnementale complète ?

C'est pour répondre à ces questions que l'ADEME, l'APCC, avec le soutien des DREAL régionales, organisent 5 rencontres inter-régionales en 2014.

Pour tout renseignement généraux sur l'organisation de ces journées : contact@apc-carbone.fr
Pour toutes questions relatives à l'organisation de la rencontre sud-est : sud-est@apc-carbone.fr

L'APCC

L'APCC a pour objet de représenter les professionnels du conseil relatif aux émissions de Gaz à Effet de Serre (GES), de favoriser le développement d'une culture technique collective axée sur cette activité de conseil et de contribuer à la bonne qualité des prestations.

Acteur de référence dans le domaine de l'économie du carbone : indépendante par nature, l'association développe ses propres expertises et participe activement aux politiques publiques et privées menées sur la thématique du climat, et ce, afin d'agir pour la transition vers une économie décarbonée.

www.apc-carbone.fr

L'ADEME



Retrouvez toutes les infos sur les bilans GES sur le centre de ressources de l'ADEME : www.bilans-ges.ademe.fr

LA DGEC

La DGEC (direction générale de l'énergie et du climat) est en charge de l'élaboration de la réglementation en matière de bilans d'émission de gaz à effet de serre dont la mise en œuvre est suivie au niveau régional par les DREALS (directions régionales de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement)

